

**FO**  
la force syndicale

EMPLOI ET HANDICAP



**CFE  
CGC**

DONNONS DE LA FORCE  
À VOS COMPÉTENCES

## LICENCIEMENTS chez ISOVER : Les inaptes au poste de travail, les handicapés, les malades... dehors !

Pour réduire les coûts en période de crise, le CRIR fait dans le délicat et licencie le personnel déclaré inapte à son poste de travail.

Des principes de comportement et d'action dignes d'un représentant RH qui applique manu militari les ordres, en outrepassant l'accord Isover garantissant la protection des salariés en cas d'inaptitude physique.

L'intersyndicale FO / CFE-CGC appelle l'ensemble des salariés à combattre cette logique économique qui n'est pas la nôtre. Notre société est loin d'être au bord du gouffre financier.

Toutes les possibilités de reclassement n'ont pas été exploitées, **aucune proposition sur notre site, alors que des solutions existent au sein de notre établissement.**

**L'accompagnement du handicap, l'écrire c'est bien.  
Mais l'appliquer... c'est indispensable !!!**

Les salariés du CRIR ne font pas partie de la génération Kleenex, nous demandons le respect de l'accord de 1987 garantissant le maintien dans l'établissement lors d'une inaptitude physique au poste du travail.

L'intersyndicale dénonce et combat ce procédé immoral, méthode de voyou qu'applique la direction du CRIR.

**Pour cette belle politique sociale que prône SAINT-GOBAIN, l'intersyndicale appelle l'ensemble des salariés à faire grève le mardi 3 mars à 14h00 à la grille d'entrée, ou se tiendra une réunion d'information d'une heure.**

**UN BEAU CADEAU OFFERT AUX SALARIÉS CONCERNÉS POUR FÊTER LES  
350 ANS DU GROUPE !**

Rantigny le 02 mars 2015